



**Neotion S.A.**

Rapport d'examen limité du  
commissaire aux comptes

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007

**Neotion S.A.**

Z.I. Athélia III - 13600 La Ciotat

*Ce rapport contient 33 pages*

Référence : SO/CB



**KPMG Entreprises  
Provence**  
480 avenue du Prado  
BP 303  
13269 MARSEILLE CEDEX 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Neotion S.A.**

Siège social : Z.I. Athélia III - 13600 La Ciotat  
Capital social : €. 658 459

### **Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes de la société Neotion S.A., nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires relatifs au 1<sup>er</sup> semestre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

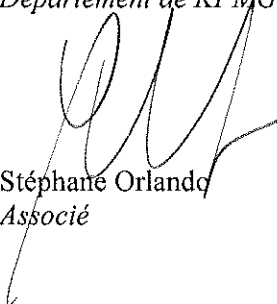
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 2.1. de l'annexe.

Marseille, le 27 août 2007

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*



Stéphane Orlando  
*Associé*

Actif Bilan	Brut	Amort - prov.	30/06/2007	31/12/2006
Frais d'établissement				
Frais de R et D				
Concessions, brevets	1 444 406	891 726	552 680	629 418
Fonds commercial	507 422		507 422	507 422
Autres immos incorporelles				
Avances et acptes / imm. inc.				
<i>Ss tot Immos Incorporelles</i>	<i>1 951 828</i>	<i>891 726</i>	<i>1 060 102</i>	<i>1 136 840</i>
Terrains				
Constructions	100 765	25 903	74 862	75 365
Instal. techn., mat. et out.	719 423	360 709	358 714	444 202
Autres immos corporelles	774 778	664 585	110 193	160 532
Immobilisations en cours	93 000		93 000	93 000
Av. et acptes / imm. corp.				
<i>Ss tot Immos Corporelles</i>	<i>1 687 966</i>	<i>1 051 197</i>	<i>636 769</i>	<i>773 099</i>
Participations	516 911	478 865	38 046	1 046
Creances rattachees particip.				
Autres titres immobilises				
Prets				
Autres immos financieres	290 784	149 333	141 451	224 827
<i>Ss tot Immos Financières</i>	<i>807 695</i>	<i>628 198</i>	<i>179 497</i>	<i>225 873</i>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 447 489</b>	<b>2 571 121</b>	<b>1 876 368</b>	<b>2 135 812</b>
Matieres premieres, approv.				
En cours prod. biens				
En cours prod. services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 371 447	2 937 824	4 433 623	3 588 018
<i>Ss tot Stocks</i>	<i>7 371 447</i>	<i>2 937 824</i>	<i>4 433 623</i>	<i>3 588 018</i>
Avances et acptes sur cmdes				
Clients et cptes rattaches	1 983 775	1 772 432	211 343	1 969 965
Autres creances	5 736 176		5 736 176	5 429 284
Capital sousc. appele non verse				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilites	584 240		584 240	3 628 514
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 675 638</b>	<b>4 710 256</b>	<b>10 965 382</b>	<b>14 615 781</b>
Charges constatees d'avance	113 489		113 489	92 894
Charges a repartir				
Primes de remboursement oblig.				
Ecart conversion actif	15 328		15 328	118 193
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>20 251 944</b>	<b>7 281 377</b>	<b>12 970 567</b>	<b>16 962 680</b>

<b>Passif Bilan</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Capital social ou individuel	658 459	658 439
Primes emission, fusion, apport	10 800 702	10 799 962
Ecart de reevaluation		
Reserve legale	55 157	55 157
Reserves statut. ou contract.		
Reserves reglementees		
Autres reserves	8 267 235	8 267 235
Report a nouveau	-11 953 677	-6 364 236
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 147 687	-5 589 441
Subventions d'investissement	116 910	136 016
Provisions reglementees	26 091	36 359
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 823 190</b>	<b>7 999 491</b>
Produit emissions titres part.		
Avances conditionnes	461 285	491 000
<b>TOTAL (II)</b>	<b>461 285</b>	<b>491 000</b>
Provisions pour risques	1 780 939	1 508 221
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 780 939</b>	<b>1 508 221</b>
Emprunts obligataires convert.	3 080 980	3 080 980
Autres emprunts obligataires		
Emp. & dettes / Ets Credit	5 641	206 826
Emp. & dettes fin. divers	76 391	77 658
Avances et acomptes / cmdes		
Dettes fournisseurs	1 704 260	2 691 123
Dettes fiscales et sociales	753 433	672 924
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		52 341
Produits constatés d'avance	266 990	152 320
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 887 695</b>	<b>6 934 172</b>
Ecart conv. passif (V)	17 458	31 242
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>12 970 567</b>	<b>16 964 126</b>

<b>Compte de Résultat</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>30/06/2006</b>
Ventes de marchandises	526 098	9 149 960	8 616 896
Production vendue, biens			
Production vendue, services	6 832	582 074	561 834
<i>Chiffres d'affaires net</i>	<i>532 930</i>	<i>9 732 034</i>	<i>9 178 730</i>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation	6 404	2 973	
Reprises amortiss. + provisions	353 717	1 710 447	514 554
Autres produits	1 388	10 552	929
<i>Total pds d'expl.</i>	<i>894 439</i>	<i>11 456 006</i>	<i>9 694 213</i>
Achats de marchandises	1 345 115	4 396 053	2 176 736
Variation de stock march.	-694 177	2 396 422	2 845 289
Achats de matière première			
Variation de stock mat. prem.			
Autres achats, charges externes	854 765	2 680 434	1 095 629
Impôts et taxes	88 341	300 912	196 026
Salaires et traitements	1 171 486	2 705 942	1 337 293
Charges sociales	433 532	920 313	626 409
Immos : Dot. aux amortissements	302 502	496 243	247 066
Immos : Dot. aux provisions			
Actif circ. : Dot. provisions	140 994	4 504 423	115 000
Risques : Dot. provisions		546 994	
Autres charges	285 113	863 328	990 585
<i>Total charges d'expl.</i>	<i>3 927 671</i>	<i>19 811 064</i>	<i>9 630 033</i>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 033 232</b>	<b>-8 355 058</b>	<b>64 180</b>
Benef attr. ou perte tr.	0	0	0
Perte supp. ou benef tr.	0	0	0
Produits financiers de part.			
Prod. autres valeurs mobil.			
Autres intérêts et prod. ass.	34 995	62 723	4 438
Reprises sur provisions	86 951	89 591	89 591
Différences pos. de change	44 121	219 282	57 450
Produits nets / cessions v.m.p.			
<i>Total Produits fin.</i>	<i>166 067</i>	<i>371 596</i>	<i>151 479</i>
Dotations financières	453 663	1 527 230	
Intérêts & charges assimilés	80 442	230 568	96 567
Différence négative de change	125 075	169 051	175 418
Charges nettes / cessions v.m.p.			
<i>Total Charges fin.</i>	<i>659 180</i>	<i>1 926 849</i>	<i>271 985</i>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-493 113</b>	<b>-1 555 253</b>	<b>-120 506</b>
<b>RES. COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-3 526 345</b>	<b>-9 910 311</b>	<b>-56 326</b>

<b>Compte de Résultat</b>	<b>30/06/2007</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>30/06/2006</b>
Produits except.: ope. gestion	100 001	1 076	
Produits except.: ope. Capital	55 139	255 228	225 746
Reprises sur provisions	29 909	27 988	26 172
<i>Total produits except.</i>	<i>185 049</i>	<i>284 292</i>	<i>251 918</i>
Charges except.: ope. gestion	22 143	522 498	10 501
Charges except.: ope. Capital	28 194	1 038	
Dotations exceptionnelles	1 433	54 324	8 495
<i>Total charges except.</i>	<i>51 770</i>	<i>577 860</i>	<i>18 996</i>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>133 279</b>	<b>-293 568</b>	<b>232 922</b>
Participation des salariés			
Impot sur les benefices	-245 379	-4 614 438	-148 000
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-3 147 687</b>	<b>-5 589 441</b>	<b>324 596</b>

**NEOTION**  
Innovation Attitude

**ANNEXE**

**au 30 Juin 2007**

## Sommaire

<b>1. Faits caractéristiques de la période.....</b>	<b>4</b>
1.1. Retard dans le décollage des ventes des produits MPEG-4.....	4
1.2. Recherche du financement du CIR et Carry back.....	4
1.3. Augmentation de capital.....	4
<b>2. Principes, règles et méthodes comptables.....</b>	<b>5</b>
2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes .....	5
<b>Incertitude sur la continuité d'exploitation.....</b>	<b>5</b>
2.2. Principes et méthodes comptables .....	6
2.2.1. Opérations en devises .....	6
2.2.2. Chiffre d'affaires et garanties.....	6
2.2.3. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant.....	6
2.2.4. Immobilisations incorporelles .....	7
2.2.5. Immobilisations corporelles.....	7
2.2.6. Immobilisations financières .....	7
2.2.7. Stocks.....	8
2.2.8. Créances clients.....	8
2.2.9. Disponibilités et valeurs mobilières de placement .....	8
2.2.10. Provisions pour risques et charges .....	8
2.2.11. Produits constatés d'avance.....	8
2.2.12. Engagements de retraite .....	9
2.2.13. Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette .....	9
2.2.14. Risque de crédit et risques de concentration.....	9
2.2.15. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et bons de souscription d'actions 10	
2.2.16. Emprunts obligataires convertibles en action.....	10
<b>3. Notes sur le bilan.....</b>	<b>11</b>
3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles .....	11
3.1.1. Tableau des mouvements des valeurs brutes .....	11
3.1.2. Tableau des mouvements des amortissements.....	12
3.2. Immobilisations financières.....	12
3.2.1. Titres de participations .....	12
3.2.2. Autres immobilisations financières : dépôts et cautionnements versés .....	13
3.3. Stocks.....	13
3.4. Clients et comptes rattachés .....	13
3.5. Autres créances.....	13
3.6. Disponibilités.....	14
3.7. Capitaux propres.....	14
3.7.1. Composition du capital social.....	14
3.7.2. Tableau de variation des capitaux propres .....	14
3.7.3. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE) .....	15
3.7.4. Attribution gratuite d'actions au personnel.....	15
3.8. Autres fonds propres.....	15
3.9. Provisions .....	16
3.10. Dettes Financières .....	16
3.10.1. Emprunt obligataire convertible en actions.....	16

3.10.2.	Emprunt auprès des établissements de crédit.....	17
3.10.3.	Emprunt et dettes financières diverses.....	17
3.11.	Dettes fournisseurs.....	17
3.12.	Dettes fiscale et sociales.....	17
3.13.	Autres dettes.....	17
3.14.	Soldes et transactions avec les entreprises liées.....	18
4.	Notes sur le compte de résultat.....	19
4.1.	Informations par secteur d'activité et secteur géographique.....	19
4.2.	Effectif.....	19
4.3.	Rémunération des organes de direction.....	20
4.4.	Résultat financier.....	20
4.5.	Résultat exceptionnel.....	20
	Les autres charges exceptionnelles sont principalement composées d'indemnités transactionnelles.....	20
4.6.	Impôts sur les bénéfices.....	20
4.6.1.	Report en arrière et en avant des déficits.....	20
4.6.2.	Crédit d'impôt recherche.....	20
5.	Comparabilité des comptes.....	21
6.	Engagements hors bilan et litiges.....	22
6.1.1.	Engagements de crédit-bail.....	22
6.1.2.	Engagements de location.....	22
6.1.3.	Engagements commerciaux.....	22
6.1.4.	Engagements financiers.....	22
6.1.5.	Litiges.....	22
	• Litige avec la société Texas de France.....	22
	• Demande contestée de Nedersat.....	23
	• Demande contestée de VCF.....	23
7.	Événements postérieurs à la clôture.....	24
8.	Etats annexes.....	25
8.1.	Variation des capitaux propres.....	25
8.2.	Liste des filiales et participations.....	26

## 1. Faits caractéristiques de la période

---

Le premier semestre 2007 a été marqué par trois évènements principaux :

### 1.1. Retard dans le décollage des ventes des produits MPEG-4

Sur le premier semestre 2007, la société a continué à faire face à une persistance du retard dans les déploiements du MPEG-4 de par le Monde, et surtout en France où aucune offre alternative à celle du Groupe Canal+ n'a encore pu voir le jour sur la TNT payante MPEG-4. Néanmoins, la société Neotion a continué à asseoir les fondamentaux de son offre technologique (i) en tissant des partenariats avec des industriels ODM qui vont intégrer ses composants dans leurs décodeurs, (ii) en finalisant avec succès les portages de plusieurs contrôles d'accès sur sa gamme Pocket, (iii) en participant de façon très active aux comités de standardisation DVB et DTG qui dessinent les contours de l'offre TV numérique qui va se généraliser dans les prochaines années, (iv) en participant à des salons internationaux de premier plan comme le NAB à Las Vegas, (v) en créant une filiale service, NTF, pour assurer le redémarrage d'une offre TNT payante en France sur les principes du modèle novateur mis en œuvre dès l'été 2006 en partenariat avec TPS et Sony, et enfin, (vi) en finalisant le développement de deux nouveaux composants chipset qui vont être annoncés lors du salon professionnel IBC qui se déroulera en Septembre à Amsterdam. Le premier semestre 2007 aura aussi été déterminant du fait de la Loi sur la Télévision du Futur promulguée le 5 mars, et qui préfigure la généralisation dès la fin de l'année des téléviseurs TNT intégrée qui sont tous munis de l'interface Pocket

### 1.2. Recherche du financement du CIR et Carry back

Après avoir obtenu les créances de report en arrière des déficits, nous nous efforçons de nous faire financer cette créance de K€ 3 934 afin d'améliorer notre situation financière et nous permettre de continuer d'investir dans la prochaine génération de puce MPEG-4 HD. Nous attendons des réponses de nos banques pour un financement à hauteur de K€ 2 500. Dans le même temps, nous avons monté un dossier afin de nous faire financer notre CIR. Le dossier est en très bonne voie et nous devrions obtenir un financement de K€ 700 avant la fin du troisième trimestre 2007.

### 1.3. Augmentation de capital

Afin de nous permettre de faire démarrer dans de bonne condition la nouvelle filiale NTF (Neotion TNT France) et de continuer dans notre lancée d'innovation, le Conseil d'administration a décidé de faire une augmentation de capital fin Août 2007. Cela devrait permettre de s'assurer une santé financière plus saine et de travailler sur le futur. Nous recherchons aussi un investisseur industriel pour reprendre la société NTF afin d'assurer une bonne intégration dans le monde très fermé de la vente d'abonnement pour la TNT payante en France.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

---

### 2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de la Société sont présentés dans le respect des principes :

- de prudence,
- d'indépendance des exercices,
- et de continuité de l'exploitation,

et ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes sociaux (règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable).

#### **Incertitude sur la continuité d'exploitation**

Ce paragraphe expose les conditions dans lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été maintenu dans le cadre de l'arrêté intermédiaires des comptes au 30/06/2007.

La chute des ventes des produits d'ancienne génération (mpeg2) constatée sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2006 et les retards observés dans le développement des ventes des nouveaux produits (mpeg4) ont fait apparaître des pertes significatives sur l'exercice 2006. Le lent redémarrage de l'activité sur le début d'année 2007 couplé à la hausse prévue du besoin en fonds de roulement sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2007 ont engendré des besoins de financement qui peuvent faire peser un risque sur la poursuite de l'exploitation.

Les comptes semestriels ont été cependant établis dans le respect du principe de continuité de l'exploitation car :

- des démarches sont actuellement en cours pour obtenir plusieurs lignes de financement (cessions du Crédit d'Impôt Recherche et du carry-back,...),
- des contrats commerciaux devraient aboutir prochainement.
- le conseil d'administration a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 27 août 2007 ayant pour objet la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 6 millions d'euros (prime d'émission incluse).

Si ces différentes démarches n'aboutissaient pas, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cadre normal de son activité. Aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires, si la société n'était pas en mesure de poursuivre son activité, n'a été constaté dans les comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

Le règlement CRC 00-06, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, définit les passifs et précise les conditions de comptabilisation et d'évaluation des provisions.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## 2.2. Principes et méthodes comptables

### 2.2.1. Opérations en devises

En cours d'année, les opérations en devises sont converties aux taux de clôture du mois précédent, donné par l'administration fiscale.

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis à la fin de la période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif.

Les écarts de conversion actif sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couvertures sont provisionnés à la clôture. Le montant de la dotation est cependant limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change.

### 2.2.2. Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires de Neotion est essentiellement composé des revenus résultant des ventes de puces, de sous-systèmes, de produits finis, et de produits portables de type Neotion Pockets. La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de produits au transfert de contrôle de la marchandise, conformément au règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, soit lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

La Société offre à ses clients une garantie de Service Après-vente sur ses produits défectueux pendant une durée de 12 mois. L'essentiel des prestations de remise en état des produits est pris en charge par les clients de la Société (distributeurs - grossistes). Par ailleurs, les pièces détachées défectueuses sont remplacées gratuitement par le sous-traitant qui produit ces composants. Le coût de cette garantie de Service Après-vente, par conséquent peu important pour Neotion, fait toutefois l'objet d'une provision pour Service Après-vente dans les états financiers.

### 2.2.3. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant

Les frais de développement des produits commercialisés par la Société sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et se sont élevés à K€ 1 111 sur le premier semestre écoulé (selon la méthode de calcul de l'administration fiscale dans le cadre de la détermination du crédit d'impôt recherche). Les salaires bruts versés se sont élevés à K€ 593.

Ces frais donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. Lorsqu'il n'a pu être utilisé par imputation sur une charge d'impôt, le crédit d'impôt peut faire l'objet d'un remboursement à compter de la quatrième année suivant sa constatation.

Depuis sa création, la Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche cumulé de K€ 1 719, dont K€ 1 102 subsistent en créance au premier semestre. Compte tenu des projets de recherche au cours de du premier semestre 2007, la Société a enregistré un crédit d'impôt recherche au titre de cette période pour K€ 111.

#### 2.2.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont essentiellement constituées :

- d'une licence Infocast : Infocast est une plateforme d'agrégation et de diffusion de contenus. Elle permet de collecter des contenus via un réseau Internet, d'en organiser l'archivage et les fréquences de diffusion, puis de préparer l'ensemble des contenus afin qu'ils soient diffusés sur des réseaux de télévision numérique.

Infocast est actuellement utilisé par Neotion dans la mise en œuvre de services d'envoi d'email, de mise à jour par les airs, mais aussi d'envois de stimuli d'enregistrement sur les décodeurs grand public commercialisés par Neotion.

- du droit d'accès, à l'utilisation de la licence Viaccess.
- de logiciels acquis par la Société,
- et d'un fonds commercial résultant de la transmission universelle de patrimoine de la Société Xéole Technologies : ce fonds de commerce est représentatif des travaux de recherche et développement réalisés par la société Xéole pour le développement de produits MPEG 4.
- Du droit d'entrée, à la diffusion de MUXTV.

La licence Infocast est amortie selon le mode linéaire sur une période de 10 ans ; les logiciels sont quant à eux amortis selon le mode linéaire sur une période de 12 mois. La licence sur le droit d'accès VIACCESS est amortie sur 7 ans et 3 ans pour celle de MUXTV.

Les frais de R&D relatif au fonds de commerce Xéole seront amortis à compter de l'exercice 2007 (lors du réel démarrage des ventes de produits MPEG4 suite à l'obtention des certifications des opérateurs de contrôle d'accès.

#### 2.2.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation,...)).

Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire sur leur durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

Agencement et aménagement :	10 ans
Matériel et outillage industriel :	3 à 5 ans
Installation générale, agencement :	10 ans
Matériel de transport :	4 ans
Matériel de bureau, informatique :	3 ans
Mobilier :	5 ans

#### 2.2.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des titres de participation et à des dépôts et cautionnements versés par la Société.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur des titres de participations apparaît durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la

base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

Les autres immobilisations financières sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base du risque de non recouvrement de ces créances.

#### **2.2.7. Stocks**

Les stocks sont essentiellement constitués de composants électroniques consommés dans le cadre de la fabrication des produits finis.

Les stocks sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires) et au coût de production (produits finis). La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat, les coûts de sous-traitance et les frais accessoires composés des coûts de transport et de dédouanement.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en fonction de l'évolution des produits vendus et de leur valeur de marché, notamment lorsque la valeur de marché de ces produits, déduction faite des coûts de commercialisation, de préparation et de reconditionnement, est inférieure à la valeur d'inventaire.

#### **2.2.8. Créances clients**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée, au cas par cas, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances clients.

#### **2.2.9. Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

La Société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de trois mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

#### **2.2.10. Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance et le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis à vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation conduira à une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part de ce tiers.

#### **2.2.11. Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance correspondent à des marchandises facturées à la clôture et dont le transfert du contrôle n'est pas encore intervenu à cette même date.

**2.2.12. Engagements de retraite**

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société est soumise au régime des retraites à cotisations définies. La Société effectue les paiements de cotisations retraites, calculées sur la base des salaires versés, auprès d'organismes qui gèrent les caisses de retraite.

Par ailleurs, la Société doit également verser en une seule fois, au moment du départ à la retraite du salarié, une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté du salarié et de son niveau de rémunération au moment de son départ. Elle n'est due que pour les salariés présents dans l'entreprise au moment de leur départ à la retraite.

Du fait de la jeunesse de la Société, ces engagements sont considérés comme non significatifs à ce jour, et ne sont pas provisionnés.

**2.2.13. Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette**

Au 30 juin 2007, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités et valeurs mobilières de placement, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leurs valeurs de marché, en raison de leurs échéances à court terme.

**2.2.14. Risque de crédit et risques de concentration**

Les instruments financiers sur lesquels la Société encourt un risque de crédit sont principalement les créances clients. La Société commercialise ses produits et services auprès d'une clientèle concentrée sur l'Europe, l'Asie, le Moyen Orient et plus modestement l'Afrique et la France. La Société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes est resté dans les limites anticipées par la Direction. La Société demande généralement des garanties auprès des clients présentant un risque de crédit.

Par ailleurs, la Société couvre les créances relatives à ses principaux clients auprès de la compagnie d'assurance SFAC.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et au 30 juin 2007 auprès des trois, des cinq et des dix principaux clients hors groupe de la Société par rapport au chiffre d'affaires total de ces périodes :

	2007	2006	2005
% du CA réalisé auprès des trois principaux clients par rapport au CA total.....	82 %	54 %	37 %
% du CA réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au CA total.....	89 %	64 %	54 %
% du CA réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au CA total.....	96 %	83 %	76 %

La Société a mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers à court terme et à faible risque. Les disponibilités de la Société sont essentiellement exprimées en dollars et concentrées dans quatre grandes banques françaises.

La Société sous-traite la fabrication de ses produits auprès de deux sociétés, la première DIGITAL Télémedia (DTM) avec laquelle la Société a conclu un accord de sous-traitance industrielle en fin d'année 2004. La Société évalue périodiquement la capacité de son sous-traitant à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de

prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications. Cette sous-traitance a pris fin en cette fin d'année, car nous ne fabriquons plus de démodulateurs. La seconde société est une société française ASTEEL avec laquelle la société a conclu un accord de sous-traitance industrielle en début d'année 2006. La Société évalue périodiquement la capacité de son sous-traitant à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications.

#### **2.2.15. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et bons de souscription d'actions**

Les actions émises dans le cadre de l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE), à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution, n'est pas comptabilisée.

#### **2.2.16. Emprunts obligataires convertibles en action**

Les emprunts obligataires convertibles en action sont enregistrés en compte pour leur prix de souscription. Les primes de remboursement liées ne sont pas comptabilisées par la société, celles-ci étant considérées comme des dettes éventuelles.

Lors de la clôture, une provision pour risques à caractère financier est constituée le cas échéant pour faire face à la charge liée à un remboursement probable de l'emprunt. Cette provision est calculée prorata temporis pour le montant net d'impôt à la date de la clôture.

### 3. Notes sur le bilan

#### 3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### 3.1.1. Tableau des mouvements des valeurs brutes

La variation des valeurs brutes se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2006	Acquisition	Cession	30/06/2007
Concessions et droits assimilés	1 194			1 194
Logiciels	220	31		251
Fonds commercial	507			507
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 921</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>1 952</b>
Installations générales	118	5	22	101
Matériel industriel	81	12	8	85
Outillage industriel	582	52		634
Installations générales	32		3	29
Matériel de transport	69			69
Matériel de bureau et informatique	665	2	118	549
Mobilier	127			127
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 675</b>	<b>71</b>	<b>151</b>	<b>1 595</b>
Immobilisations en cours	93	0	0	93
<b>Total des immobilisations en cours</b>	<b>93</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>93</b>
<b>Total des immobilisations inc. et corp.</b>	<b>3 596</b>	<b>102</b>	<b>151</b>	<b>3 547</b>

Les augmentations de la période comprennent :

- un logiciel pour la plateforme MPEG-4
- de l'outillage industriel et du matériel informatique,

Les diminutions de la période correspondent à la sortie du parc informatique de tout le matériel obsolète et non utilisé.

La nouvelle immobilisation en cours est pour le nouveau Asic qui sortira cette année.

### 3.1.2. Tableau des mouvements des amortissements

La variation des amortissements se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2006	Augmentation	Diminution	30/06/2007
At Conces. et droits ass.	609	68		677
At Logiciels	176	39		215
<b>Total des amort. sur immo. incorp.</b>	<b>785</b>	<b>107</b>		<b>892</b>
At Installations générale	43	6	23	26
At Matériel industriel	20	12	1	31
At Outillage industriel	199	130		329
At Installations générale	7	2	1	8
At Matériel de transport	60	5		65
At Mat. de bureau et info.	579	33	117	495
At Mobilier	87	9		96
<b>Total des amort. sur immo. corp.</b>	<b>995</b>	<b>197</b>	<b>141</b>	<b>1 051</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>1 780</b>	<b>304</b>	<b>141</b>	<b>1 943</b>

Amortissement exceptionnel de 19 k€, relatif à la dépréciation exceptionnelle au 31.12.2006 des travaux effectués dans le second bâtiment qui n'est plus exploité par la Société et dont l'arrêt du bail intervient en Mars 2007.

### 3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

Libellé	31/12/06	Augmentation	Diminution	30/06/07
Actions Xeole	0,00			0,00
Actions Neotion Asia	1 046,19			1 046,19
Actions Neova	478 865,09			478 865,09
Actions Neotion TNT France		37 000,00		37 000,00
Dépôts et cautionnements	176 211,73		75 227,56	100 984,17
Dépôts	4 552,00			4 552,00
Cautions	193 396,59	21 851,31	30 000,00	185 247,90
	<b>854 071,60</b>	<b>58 851,31</b>	<b>105 227,56</b>	<b>807 695,35</b>

#### 3.2.1. Titres de participations

Au 30 juin 2007, la valeur des titres de participation détenus sur Neotion Asia, filiale à 100 %, s'élève à K€ 1, soit HK\$ 10 000.

Au 30 juin 2007, la valeur brute des titres de participation détenus sur Beijing Neova Video Alliance, joint-venture détenu à 30 %, s'élève à K€ 479. Elle a fait l'objet d'une dépréciation intégrale au 31/12/06, car cette société a du cesser son exploitation du fait de la défaillance des partenaires chinois qui n'ont pas fait les apports de capitaux nécessaires.

Au 30 juin 2007, la valeur des titres de participation détenus sur Neotion TNT France à 100 %, s'élève à K€ 37.

### 3.2.2. Autres immobilisations financières : dépôts et cautionnements versés

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement constitués des dépôts de garantie versés :

- aux fournisseurs de bande passante pour K€ 259
- au bailleur des locaux d'exploitation de la société pour K€ 21.

### 3.3. Stocks

Les stocks à la clôture des deux derniers arrêtés se présentent de la manière suivante :

En milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006
Valeur brute	7 371	6 677
Provisions cumulées	2 938	3 089
<b>Valeur nette</b>	<b>4 433</b>	<b>3 588</b>

Au 30 juin 2007, les stocks se décomposent de la façon suivante:

- Composants : K€ 5 375 dont nouvelle génération : K€ 3 208
- Produits finis : K€ 1 996 dont nouvelle génération : K€ 542

Au cours du semestre écoulé, l'augmentation des stocks résulte de l'achat de chipsets de nouvelle génération.

### 3.4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an et s'analysent comme suit:

En milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006
Valeur brute	1 984	3 707
Provisions cumulées	(1 772)	(1 737)
<b>Valeur nette</b>	<b>212</b>	<b>1 970</b>

Sur le semestre écoulé, la variation en valeur brute des créances clients résulte de l'encaissement des factures dues au 31 décembre 2006. La provision reste stable.

### 3.5. Autres créances

Les autres créances ont des échéances se présentant de la manière suivante :

Créances (en milliers d'euros)	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Fournisseurs acomptes et avoirs</b>		
Société d'affacturage - retenue de garantie	0	
Personnel et comptes rattachés	1	
Organismes sociaux	0	
Groupe et associés	0	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	142	
Etat – Subventions à recevoir	88	
Etat – autres impôts, taxes et ...	0	
Etat – Impôt sur les bénéfices	1 102	4 020
Débiteurs divers	381	
<b>Autres créances</b>	<b>1 714</b>	<b>4 020</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>113</b>	
<b>Ecarts de conversion actif</b>	<b>118</b>	

Au 30 juin 2007, le poste « Etat – impôt sur les bénéficiaires » comprend les créances sur le Trésor de K€ 5 122 dont K€ 1 102 au titre du crédit d'impôt recherche. Ces créances sont mobilisables et remboursables au terme de périodes de cinq ans suivant l'année de leur constatation dès lors qu'elles n'ont pu être utilisées en règlement de l'impôt sur les sociétés.

Le poste « Autres créances » augmente de K€ 307, passant de K€ 5 431 au 31/12/2006 à K€ 5 736 au 30/06/2007. Cette augmentation est principalement due à la nouvelle part du CIR (K€ 110 et la saisie sur nos comptes de K€ 374 pour un litige salarial.

### 3.6. Disponibilités

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement, toutes considérées comme disponibles à la vente, comprennent à la clôture :

En milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	584	3 629
<b>Total Disponibilités et V.M.P.</b>	<b>584</b>	<b>3 629</b>

Les disponibilités détenues en banque au 30/06/2007 sont de 76% euros et 24% en dollars.

### 3.7. Capitaux propres

#### 3.7.1. Composition du capital social

Au 30 juin 2007, le capital social s'élève à K€ 658 divisé en 3 292 295 actions de valeur nominale s'élevant à € 0.20.

Il est détenu pour 52 % par les dirigeants fondateurs de la Société et leur famille ; les actions restantes sont détenues par des sociétés de capital risque (19 %), la société TDF (4%), ainsi que par les salariés de la Société et des personnes physiques.

#### 3.7.2. Tableau de variation des capitaux propres

Le détail de la variation des capitaux propres sur les 2 dernières années est joint au § 8.1

### 3.7.3. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE)

Une synthèse des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE) existant au 30 juin 2007 est présentée ci-dessous :

	Nombre non exercés	Nombre non attribués	Prix exercice (en €)	Validité	Augmentation potentielle des capitaux propres (en milliers d'euros)		
					nombre d'actions	capital social	prime d'émission
BCE I			1	28/02/2006			
BCE II	14 500		7.286	08/07/2008	14 500	3	103
	8 000		7.286	06/05/2009	8 000	2	57
	31 500		7.286	20/06/2009	31 500	6	223
BCE III	26 000		7.60	19/05/2010	26 000	5	192
BCE IV	27 500		7.60	15/12/2010	27 500	6	204
BCE IV	0		7.60	02/05/2011	0	0	0
BCE IV			7.60	16/10/2011			
<b>TOTAUX</b>	<b>197 500</b>	<b>0</b>			<b>107 500</b>	<b>22</b>	<b>779</b>

Les actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription dans le cadre des émissions de bons de souscription d'actions.

### 3.7.4. Attribution gratuite d'actions au personnel

L'assemblée Générale Mixte du 2 mai 2006 a donné une délégation au conseil d'administration en vue de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution gratuite d'actions ordinaires en application des articles L 225-197-1 et L 225-197-2 du Code de Commerce, pour un montant maximum de 4% du capital social au jour de la première attribution et pour une durée de 24 mois.

Cette autorisation n'a fait l'objet d'aucune attribution au premier semestre 2007.

### 3.8. Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à des avances perçues de l'Agence Nationale de Valorisation de la Recherche (ANVAR) dans le cadre de projets de développement innovants engagés par la Société. Le solde au 30 juin 2007 s'élève à K€ 458, remboursable à moins d'un an.

### 3.9. Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

Nature	31 décembre 2006	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Dotations	30 juin 2007
Provision SAV	39				39
Provision IFA 2005	19				19
Provision Bail bât.2	75	75			0
Prov. Litiges	68				68
Prov. pour litiges Sal.	395	10			385
Provision OCA	812			454	1 266
Pénalités	14	9			5
Écart de conversion	87	87			0
<b>Totaux</b>	<b>1 508</b>	<b>181</b>	<b>0</b>	<b>454</b>	<b>1 781</b>
Exploitation	591	85			506
Financier	908	96		454	1 266
Exceptionnel	19				19

La Société a enregistré en 2006 une provision pour Service Après Vente à hauteur de K€ 39 afin de couvrir le coût des garanties accordées. Elle est conservée sur 2007.

La reprise sur provision pour écart de conversion couvre la différence entre les écarts de conversion actif et passif, correspondant aux pertes de change latentes sur les positions monétaires en dollars en 2007.

Le 2<sup>ème</sup> bâtiment de la Ciotat a été rendu en Avril 2007, nous reprenons donc la provision.

Les litiges salariaux déclarés ou latents ont été provisionnés à hauteur des risques probables.

Conformément aux recommandations de l'AMF, la Société constatant que le cours de bourse est inférieur à celui rendant la conversion des obligations convertibles profitable, a constitué une provision couvrant le risque de non-conversion des OCA Emprunts.

### 3.10. Dettes Financières

#### 3.10.1. Emprunt obligataire convertible en actions

Neotion a procédé au mois de janvier 2006 à une émission d'obligations convertibles en actions (OCA) pour un montant de K€ 3 081.

L'emprunt a été conclu pour une durée expirant le 30 juin 2008. Les OCA non converties seront amortissables en une seule fois le 30 juin 2008.

Le prix d'émission a été fixé à 70 € par OCA.

Le taux d'intérêt est de 5% payable à terme échu les 30 juin et 31 décembre de chaque année. En cas de non conversion, une prime de 49,60 € par OCA sera versée.

La souscription est réservée aux associés qui pourront souscrire à titre irréductible à raison de 1 OCA de 70 € pour 11,04 actions de 1 euro. Les souscriptions à titre réductible ne seront pas admises. Les associés pourront renoncer à leurs droits au profit de personnes dénommées, ce qui augmentera les droits irréductibles de ces dernières.

Les OCA émises seront convertibles au gré des porteurs pendant toute la durée de l'emprunt obligataire et jusqu'au 30 juin 2008 au plus tard, en 5 actions au minimum et 8.20 actions au maximum selon les modalités suivantes :

La parité de conversion « x » sera fonction du Résultat Net Cumulé (RN) de la société Neotion des exercices 2006 et 2007 :

- Si RN est inférieur à K€ 5 846, alors la parité sera de 8.20 action par OCA;
- Si RN varie entre K€ 5 846 et K€ 9 744, alors la parité sera égale à :  
(-0,0000008210 x RN) + 13 actions par OCA;
- Si RN est supérieur à K€ 9 744, alors la parité sera égale à 5 actions par OCA.

### 3.10.2. Emprunt auprès des établissements de crédit

Ce poste enregistre les concours bancaires auprès des établissements de crédit, soit K€ 6 au 30 juin 2007.

### 3.10.3. Emprunt et dettes financières diverses

Les intérêts courus sur l'emprunt obligataire s'élèvent à K€ 76.

### 3.11. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006
Dettes fournisseurs	1 408	1 920
Factures non parvenues	296	771
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 704</b>	<b>2 673</b>

Au 30 juin 2007, les dettes libellées en devises étrangères s'élevaient à K€ 1 118. Suite à la conversion de ces dettes au taux de clôture, la Société a constaté des écarts de conversion.

### 3.12. Dettes fiscale et sociales

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006
Dettes fiscales	171	159
Dettes sociales	582	514
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>753</b>	<b>673</b>

### 3.13. Autres dettes

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006
Comptes courants d'associés		
Avances et acomptes reçus	0	0
Clients - avoirs à établir	0	52
Produits constatés d'avance	267	152
Dettes diverses	0	0
Ecarts de conversion passif	17	31
<b>Autres dettes</b>	<b>284</b>	<b>235</b>

Les produits constatés d'avance sont constitués des ventes facturées sur juin 2007, pour lesquelles le transfert des risques et avantages a eu lieu sur juillet 2007.

### 3.14. Soldes et transactions avec les entreprises liées

Les soldes et transactions avec les entreprises liées s'analysent comme suit :

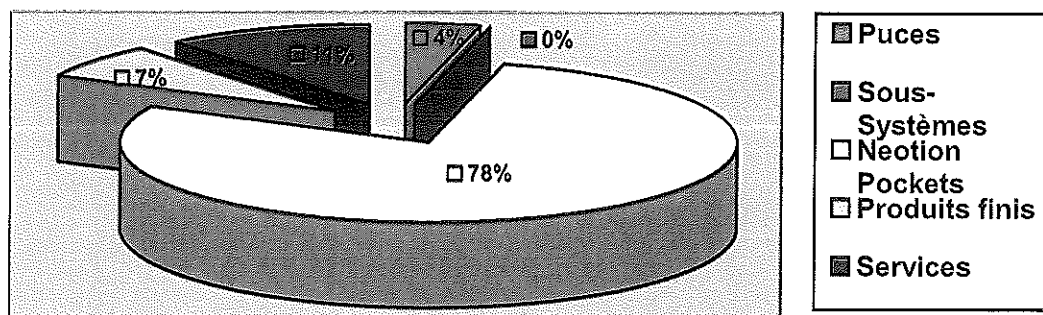
En milliers d'euros	30/06/2007	31/12/2006
Créances clients	14	30
Autres créances - avances fournisseur	111	182
Titres de participation	1	1
<b>Actif</b>	<b>213</b>	<b>213</b>
Dettes fournisseurs	0	250
Autres dettes	0	0
<b>Passif</b>	<b>0</b>	<b>250</b>
Autres achats et charges externes	0	250
<b>Charges</b>	<b>0</b>	<b>250</b>
Chiffre d'affaires - ventes de marchandises	0	350
<b>Produits</b>	<b>0</b>	<b>350</b>

#### 4. Notes sur le compte de résultat

##### 4.1. Informations par secteur d'activité et secteur géographique

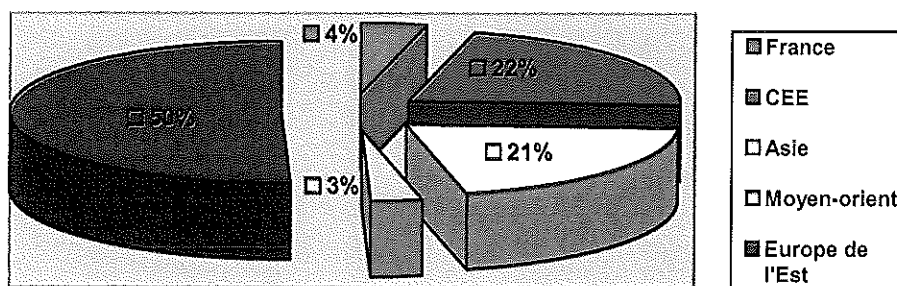
Le chiffre d'affaire se répartit sur 5 familles de produits: les **puces** - ou « chipsets »-, les **sous-systèmes** - des cartes électroniques certifiées auprès de éditeurs de solution de sécurité et prêtes à intégrer par des partenaires OEM-, les **Neotion Pockets** - produits de réception au format PCMCIA -, les **produits finis**, tels les récepteurs de type Neotion box et les **services**.

##### Répartition du C.A. par produit



La Société Neotion est présente essentiellement sur les marchés en Europe et Europe de l'Est, en Asie, en France et plus modestement au moyen-orient.

##### Répartition du C.A. par localisation



##### 4.2. Effectif

La ventilation des effectifs moyens de la Société se détaille comme suit :

Effectif	Personnel salarié	Personnel intérimaire
Cadres	32	
Agents de maîtrise	0	
Employés	13	0
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>0</b>

L'effectif moyen sur le premier semestre s'établit à 45 salariés (dont 0.5 personnel intérimaire), contre 48 au cours de l'exercice précédent.

Le volume d'heures de formation total des salariés concernant le DIF au 30/06/2007 est de : 1 225  
Le montant de l'engagement total est donc de : 8 575 €. Si nous considérons que 33% de l'effectif demande une formation, cela représente 2 858 €. Cette somme sera prise en charge en totalité par notre organisme de formation.

#### 4.3. Rémunération des organes de direction.

La rémunération des organes de direction s'est élevée à K€ 143 pour le premier semestre 2007.

#### 4.4. Résultat financier

La quasi totalité des opérations composant les produits financiers K€ 166 sont relative aux gains de change entre l'Euro et l'US dollar (K€ 44) et des placements financiers (K€ 33) et les charges financières K€ 660 sont relatives à la provision de K€ 454 sur l'emprunt obligataire, K€ 125 pour les pertes de change entre l'Euro et l'US dollar et K€ 80 pour les charges d'intérêts.

#### 4.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, s'élevant à (K€ 134), est composé des éléments suivants :

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession d'éléments d'actif	28	9
Quote-part de subvention virée au résultat	0	46
Pénalités et amendes fiscales	0	0
Dotations et reprises aux amort. dérogatoires et except.	1	12
Autres charges et produits exceptionnels	22	118
Provision d'IFA	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>185</b>

Les autres charges exceptionnelles sont principalement composées d'indemnités transactionnelles.

#### 4.6. Impôts sur les bénéfices

##### 4.6.1. Report en arrière et en avant des déficits

La Société a constaté un report en arrière des déficits pour un montant de K€ 11 802 soit une créance d'IS de K€ 3 934 en 2006.

Il reste après cette opération un déficit reportable de K€ 4 616 auquel viennent se rajouter les K€ 3 148.de perte de ce trimestre.

##### 4.6.2. Crédit d'impôt recherche

La somme à recevoir par la Société pour le semestre au titre du crédit d'impôt recherche s'élève à K€ 111.

**5. Comparabilité des comptes**

---

Absence de modification des règles et méthodes comptables entre 2006 et 2007.

## 6. Engagements hors bilan et litiges

---

### 6.1.1. Engagements de crédit-bail

La Société n'a souscrit aucun contrat de crédit-bail mobilier ou immobilier.

### 6.1.2. Engagements de location

La Société loue ses bureaux :

- de La Ciotat au travers d'un bail ayant commencé à courir en mai 2007 suite au changement de propriétaire des locaux pour une durée de trois, six ou neuf ans qui expire en mars 2016; le loyer annuel hors charges et hors taxes, indexé annuellement, est fixé à K€ 84.
- de Sophia Antipolis au travers d'un bail ayant commencé à courir en avril 2006 pour une durée de trois, six ou neuf ans qui expire en avril 2009; le loyer annuel hors charges et hors taxes, indexé annuellement, est fixé à K€ 24.

### 6.1.3. Engagements commerciaux

Neotion a conclu des accords de commercialisation de licences intégrées dans ses produits. Selon ces contrats, Neotion doit acquérir :

- d'ici le 10 août 2009 des licences auprès de la société MUX TV à raison d'un montant de 36,5 k€ par mois, soit un engagement global de K€ 1 144

### 6.1.4. Engagements financiers

La Société n'a pas effectué d'opérations de couverture à terme non dénouées au 30 juin 2007.

En cas de remboursement total de l'emprunt obligataire, la somme totale des primes de remboursement dues s'élèverait à K€ 2 183

### 6.1.5. Litiges

Les principaux passifs éventuels sont les suivants :

#### • Litige avec la société Texas de France

La Cour d'Appel d'Aix en Provence a condamné la société Texas de France (anciennement dénommée World Sat) à verser à la société Néotion la somme de K€ 570 plus K€ 16 au titre de l'article 700. Ce produit n'a été comptabilisé au 30 juin 2007 qu'à hauteur du montant encaissé, soit K€ 100.

Par ailleurs, Texas de France a été débouté dans l'action engagée contre Neotion en contrefaçon d'un brevet déposé par cette société.

- **Demande contestée de Nedersat**

La société Neotion a reçu début avril 2006 une lettre de la société NederSat, lui demandant soit d'arrêter la commercialisation des licences permettant l'accès jusqu'en 2010 aux chaînes de TV que Nedersat édite, et qui sont encryptées avec le système Neotion SHL, soit de lui régler par avance la somme de 9,7 millions de \$US prétendument au titre de licences d'accès à ces chaînes TV jusqu'en 2010. La société Neotion estime que cette demande est totalement dépourvue de fondement et y a répondu, en date du 14 avril 2006, par un fin de non recevoir, au motif suivant : aux termes du contrat de coopération et de mise à disposition de technologies audiovisuelles conclu entre les sociétés Neotion et NederSat le 2 janvier 2006, annulant et remplaçant les accords passés entre ces sociétés, et en vigueur aujourd'hui, les deux parties reconnaissent réciproquement que chacune a bien rempli ses obligations au titre des accords passés et qu'elles n'ont aucune demande ou contestation y afférente.

La société Nedersat a ensuite engagé une action devant le tribunal de commerce de Marseille par laquelle elle demande une somme de près de 17 millions d'euros au total, au titre de redevances non payées et de dommages et intérêts.

Un jugement au fond rendu le 11 janvier 2007, a confirmé la résiliation du contrat et débouté Nedersat de ses demandes. Nedersat a fait appel de ce jugement.

La société Neotion considère que la demande de Nedersat ne justifie aucune provision.

- **Demande contestée de VCF**

La société VCF a assigné Neotion le 28 décembre 2006 pour le paiement de 228 k€ au titre du solde d'un contrat signé en décembre 2003. Neotion conteste cette demande car le contrat a été transféré à la société Nedersat en janvier 2006 ce transfert a été effectué par VCF qui a dès lors facturé Nedersat. Cette société a d'ailleurs payé les prestations jusqu'en avril. Contrairement à l'allégation de VCF, Neotion ne s'est jamais porté garante de la société Nedersat. L'audience a été fixée au 25 mai 2007. Un renvoi d'audience a été prononcé.

La société Neotion considère que cette demande ne justifie aucune provision.

**7. Événements postérieurs à la clôture**

---

Aucun événement susceptible d'affecter significativement l'appréciation du résultat ne s'est produit depuis le 30 juin 2007.

## 8. Etats annexes

## 8.1. Variation des capitaux propres

Le tableau suivant détaille la variation des capitaux propres sur les 3 derniers exercices :

(en €)	Capital	Primes d'émiss <sup>o</sup> et d'apport	Réserve légale	Réserves indisponi bles	Autres réserves	Report à nouveau	Subv. d'invest	Provis <sup>o</sup> régl. (At déro.)	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2003</b>	532 245	3 480 856	12 595	4 055	239 294	(638 694)	301 215	0	7 198 968	11 130 535
Augmentation de capital liée aux exercices de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et de bons de souscription d'actions	19 329									19 329
Affectation du résultat de l'exercice précédent			40 630		6 519 644	638 694			(7 198 968)	0
Autres mouvements				(3 115)			102 597			99 482
Bénéfice net									1 510 228	1 510 228
<b>Au 31 décembre 2004</b>	551 574	3 480 856	53 225	940	6 758 938	0	403 812	0	1 510 228	12 759 574
Augmentation de capital liée aux exercices de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et de bons de souscription d'actions	500	18 500								19 000
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 932		1 508 297				(1 510 228)	0
Autres mouvements							(12 569)	46 980		34 411
Perte nette									(6 364 236)	(6 364 236)
<b>Au 31 décembre 2005</b>	552 074	3 499 357	55 157	940	8 267 235	0	391 243	46 980	(6 364 236)	6 448 749
Augmentation de capital liée aux exercices de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et de bons de souscription d'actions	1 250	46 250								47 500
Augmentation de capital liée à l'entrée en bourse de la société en juin.	105 115	7 894 137								7 999 252
Frais d'émission		(640 721)								(640 721)
Affectation du résultat de l'exercice précédent			0			(6 364 236)			6 364 236	0
Autres mouvements		940		(940)			(255 228)	(10 621)		(265 849)
Perte nette									(5 589 441)	(5 589 441)
<b>Au 31 décembre 2006</b>	658 439	10 799 963	55 157	0	8 267 235	(6 364 236)	136 015	36 359	(5 589 441)	7 999 490
Augmentation de capital liée aux exercices de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et de bons de souscription d'actions	20	740								760
Affectation du résultat de l'exercice précédent			0			(5 589 441)			5 589 441	0
Autres mouvements							(19 105)	(10 268)		(29 373)
Perte nette									(3 147 687)	(3 147 687)
<b>Au 30 juin 2007</b>	658 459	10 800 703	55 157	0	8 267 235	(11 953 677)	116 910	26 091	(3 147 687)	4 823 190

## 8.2. Liste des filiales et participations

Le tableau suivant détaille les éléments sur les filiales et participations au 30/06/2007

(en €)	Capital (en devises locales)	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation des résultats (en devises locales)	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos (en €)	Dividende s encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
<b>1 - Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</b>										
Neotion Asia – Hong Kong	10 000	10 000	100 %	1 046					0	
Neotion TNT France			100 %	37 000					0	
<b>2 - Participations (10% à 50% du capital détenu)</b>										
Beijing Neova Video Alliance – Chine en Millier de RMB (Yuan)	16 000	16 000	30 %	0						